FONDATION NEOMA

sous l'égide de la Fondation de France

MODE D'EMPLOI

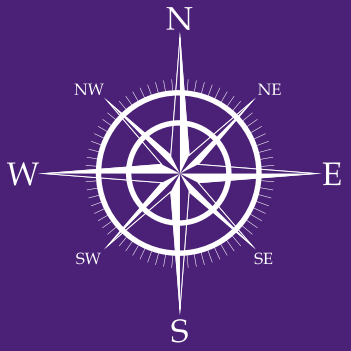

UN GUIDE SIMPLE ET CLAIR POUR GARDER LE CAP

ÉDITO

Une marque commune, une ambition unique, une même envie de construire notre avenir… Récemment baptisée NEOMA Business School, notre Ecole écrit une nouvelle page de son histoire. Afin de la soutenir dans son ambition qui est de figurer durablement parmi les meilleures écoles européennes, nous avons mis en place la Fondation NEOMA Business School, une structure mutualisant les activités de mécénat de Rouen Business School et celles de la Fondation RMS. Que ce soit les projets de responsabilité sociale et d'égalité des chances, l'entrepreneuriat, la recherche et l'innovation ou encore l'attractivité des campus, chacun peut s'associer à l'action de son choix, en tant que particulier ou entreprise.

Parce que cette Fondation est avant tout la vôtre, nous vous invitons à la découvrir plus en détails dans ce guide.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture !

Très cordialement,

Philippe COUDERC
MGE 87 - Campus de Reims
Associé PwC, membre fondateur et Président de la Fondation NEOMA Business School

Yves GOBLET
MGE 73 - Campus de Rouen
Membre fondateur de la Fondation NEOMA Business School et ancien Président du Comité de Campagne du campus de Rouen

Marc-Antoine JARRY
MGE 94 - Campus de Rouen
Co-Président de NEOMA ALUMNI, membre fondateur de la Fondation NEOMA Business School

Jean-Michel HUET
MGE 97 - Campus de Reims
Co-Président de NEOMA ALUMNI, membre fondateur de la Fondation NEOMA Business School

La Fondation NEOMA Business School est placée sous égide de la Fondation de France.

Pourquoi ?

« Une fondation sous égide est une structure abritée par une fondation mère reconnue d'utilité publique, qui en assure la gestion et le fonctionnement. »

Une structure de confiance

- Une gestion rigoureuse et transparente dans l'affectation des sommes collectées.
- La vérification des comptes de la Fondation de France par un commissaire aux comptes.

Des avantages fiscaux

- L'assurance de pouvoir bénéficier de déductions fiscales personnalisées, en France, dans 13 pays européens et aux Etats-Unis*, grâce au reçu fiscal envoyé directement par la Fondation de France.

*Retrouvez la liste complète des pays partenaires sur : www.fondation-neoma-bs.fr

Une transparence à toute épreuve

- L'édition d'un rapport d'activité annuel détaillé sur l'utilisation des ressources collectées.
- L'accès à notre site dédié www.fondation-neoma-bs.fr, régulièrement actualisé afin de vous présenter les actions en cours et les actualités de la Fondation.

1/ Bourses et égalité des chances

Des bourses d'études

Afin d'accueillir tous les talents, quelles que soient leurs difficultés financières, la Fondation collecte des fonds auprès des particuliers et des entreprises dans le but d'offrir des bourses d'excellence aux étudiants. L'attribution de ces bourses est décidée sur dossier selon trois critères : l'excellence académique, les réelles difficultés financières et le mérite personnel du candidat.

Des programmes d'accompagnement et d'orientation

Poursuivant cette volonté de garantir l'égalité des chances dans l'accès à l'enseignement supérieur, l'Ecole se concentre depuis plusieurs années sur l'accompagnement de jeunes dont l'environnement ne prédispose pas à faire des études longues. L'objectif des programmes « Prépa'Rémois » et « Tremplin Pour Réussir » est d'élargir les perspectives des collégiens et lycéens et de leur donner ambition et confiance dans leur orientation.

VOTRE DON	Correspond à 50% de la prise en charge des frais de scolarité d'un étudiant sur une durée de :*
90 €	1 semaine
350 €	1 mois
1 000 €	1 trimestre
2 000 €	1 semestre
4 000 €	1 an

// Contacts :

- Campus de Reims : Hélène CROISY
  Coordinatrice Fondation,
  helene.croisy@neoma-bs.fr
  tél : +33 (0)3 26 77 45 93
- Campus de Rouen : Catherine MASSELIN
  Responsable Administrative,
  catherine.masselin@neoma-bs.fr
  tél : +33 (0)2 32 82 57 15

CHIFFRES CLÉS

En 2013-2014, NEOMA Business School accueille **900** étudiants boursiers d'Etat, soit **11%** de ses effectifs

L'année dernière, l'Ecole a attribué près de **500 000 €** de bourses à **300** étudiants brillants rencontrant des difficultés financières. Aidez-nous à poursuivre cet effort !

*tableau réalisé selon une moyenne des frais de scolarité 2013-2014 dans les différents programmes de NEOMA Business School.

2/ Entrepreneuriat

Un incubateur sur chaque campus

Sur ses campus de Rouen depuis 2011 et de Reims depuis 2013, l'Ecole encourage une pédagogie entrepreneuriale avec la mise en place d'incubateurs.

Ces incubateurs invitent les étudiants à ne plus se contenter d'être spectateurs d'un programme qui leur est dispensé, mais de devenir acteurs et de former eux-mêmes leur projet de création d'entreprise. Le rôle de la Fondation est de soutenir l'Ecole dans sa politique entrepreneuriale en l'aidant à créer un contexte favorable et fournir les ressources dont les jeunes étudiants « créateurs » auront besoin pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Forte de cette dynamique, et parce que Paris reste la destination privilégiée des étudiants pour leurs stages ou leurs premiers emplois, l'Ecole vient de lancer un incubateur virtuel à Paris. Les mêmes services, sans l'hébergement, y sont proposés.

// Contact : Denis GALLOT, Professeur Associé et Responsable de l'incubateur
denis.gallot@neoma-bs.fr

18 projets hébergés au sein de l'incubateur

10 projets en pré-incubation

21 start-ups déjà lancées depuis la création de l'incubateur en 2011

3/ Recherche & innovation pédagogique

NEOMA Business School s'investit dans une politique de recherche ambitieuse afin de répondre à d'importantes problématiques actuelles. Elle contribue donc, avec l'aide de la Fondation, au développement de plusieurs chaires d'enseignement et de recherche, en collaboration avec des partenaires de renommée internationale :

- **La chaire « Economie Sociale et Solidaire »**
  Cette chaire a pour vocation d'informer les publics sur les questions de l'ESS et de faciliter les échanges entre le monde associatif, le monde de l'entreprise et l'économie solidaire.
- **La chaire « Nouvelles Carrières »**
  Elle a pour objectif d'explorer les mutations qui affectent l'emploi et les carrières.
- **La chaire « Business model & Innovation entrepreneuriale »**
  Elle permet d'accompagner les étudiants de l'Ecole dans leur démarche entrepreneuriale et de développer des connaissances spécifiques dans ce domaine.

// Pour en savoir plus sur toutes les chaires de NEOMA Business School : rendez-vous sur la page « Faculté et recherche » du site www.neoma-bs.fr

// Contact : Vincent BELHASSEN, Responsable de Projets Fondation, vincent.belhassen@neoma-bs.fr, tél : +33(0)3 26 77 56 82

CHIFFRES CLÉS

1 375 000 € engagés par nos partenaires entreprises dans le cadre de ces trois chaires depuis 2008

AIRFRANCE · BNP PARIBAS · CA NORD EST · KPMG · Matmut · NEOMA ALUMNI · pwc

4/ Attractivité des campus

Afin que nos étudiants puissent étudier dans les meilleures conditions possibles et bénéficier de technologies à la hauteur des standards internationaux, NEOMA Business School s'engage à leur offrir des campus modernes et accueillants. Pour l'aider dans la réalisation de cet objectif, la Fondation propose donc à chacun d'aider à financer les projets suivants :

- Rénovation des locaux et des amphithéâtres
- Aménagement des espaces extérieurs
- Infrastructures pédagogiques et sportives
- Accès à des ressources numériques à la pointe de la technologie

// Contact : Vincent BELHASSEN
Responsable de Projets Fondation
vincent.belhassen@neoma-bs.fr
tél : +33(0)3 26 77 56 82

3 campus pour une surface totale de près de **50 000** m²

Dons et modalités

Par chèque

Libellé à « Fondation de France - Fondation NEOMA Business School », accompagné d'un bulletin de soutien complété (disponible sur notre site) et envoyé à l'adresse suivante :

Fondation NEOMA Business School
59, rue Pierre Taittinger - BP 302, 51061 REIMS Cedex

En ligne

www.fondation-neoma-bs.fr
rubrique « Faire un don »

Via un don unique : vous pouvez faire votre don en l'affectant au projet qui vous tient le plus à cœur ou en laissant la Fondation l'affecter en fonction des actions qu'elle juge prioritaires.

Via un don régulier : vous pouvez, si vous le souhaitez, opter pour le prélèvement automatique et ainsi agir durablement sans aucune contrainte. Les donateurs réguliers sont particulièrement précieux pour la Fondation NEOMA Business School parce qu'ils apportent un soutien stable sur lequel elle est certaine de pouvoir compter, ce qui lui permet de planifier son travail avec davantage de confiance et d'efficacité.

Par virement bancaire

En contactant Hélène CROISY
helene.croisy@neoma-bs.fr
qui vous aidera dans votre démarche.

Les avantages fiscaux associés

La France est devenue l'un des pays les plus favorables aux dons en matière fiscale, à travers la loi 2003-709 du 1er août 2003 sur les dons et le mécénat, qui prévoit une réduction d'impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi qu'à travers la loi 2007-1223 du 21 août 2007 en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat.

La Fondation NEOMA Business School, sous l'égide de la Fondation de France, vous fait bénéficier des mêmes avantages fiscaux qu'une structure d'Utilité Publique :

Vous êtes assujetti(e) à :	L'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques (IRPP)	L'impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF)	L'impôt sur les Sociétés (IS)
Votre déduction fiscale associée :	**66% du montant de votre don,** dans la limite de 20% de votre revenu imposable.	**75% du montant de votre don,** et limité à 50 000 €.	**60% du montant de votre don,** dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires.

Une fois votre don effectué, vous recevez un reçu fiscal de la part de la Fondation de France.

Vous ne vivez pas en France ? Vous pouvez également défiscaliser !

La Fondation NEOMA Business School offre à ses donateurs européens et des Etats-Unis, la possibilité de défiscaliser leurs dons. En effet, pour permettre à ces donateurs de faire un don en bénéficiant de la déductibilité fiscale de leur pays de résidence, la Fondation de France a conclu des accords avec 16 pays partenaires dont vous trouverez la liste sur www.fondation-neoma-bs.fr.

// Contact : Vincent BELHASSEN, Responsable de Projets Fondation,
vincent.belhassen@neoma-bs.fr, tél : +33(0)3 26 77 56 82

VOS CONTACTS

Ecrivez-nous : FondationNEOMABS@neoma-bs.fr

Liza GALOPIN
Déléguée Générale Fondation
Tél : +33 (0)3 26 77 47 57
liza.galopin@neoma-bs.fr

Vincent BELHASSEN
Responsable de Projets Fondation
Tél : +33 (0)3 26 77 56 82
vincent.belhassen@neoma-bs.fr

Hélène CROISY
Coordinatrice Fondation
Tél : +33 (0)3 26 77 45 93
helene.croisy@neoma-bs.fr

Flora DAVOULT
Chargée de Communication Fondation
Tél : +33 (0)2 32 82 17 59
flora.davoult@neoma-bs.fr

FONDATION NEOMA
sous l'égide de la Fondation de France

FONDATION NEOMA BUSINESS SCHOOL
59 rue Pierre Taittinger - BP 302
51061 REIMS Cedex
Téléphone : +33 (0)3 26 77 45 93 • Fax : +33 (0)3 26 04 43 13
E-mail : FondationNEOMABS@neoma-bs.fr

www.fondation-neoma-bs.fr

IMPRIM'VERT® imprimé avec des encres Bio dans le respect de l'environnement
Création Magenta Conseil - Impression Gabel

Les membres fondateurs de la Fondation

NEOMA ALUMNI

pwc

Yves GOBLET
MGE 73
Président de Magic Recycle

CA NORD EST

Sous l'égide de Fondation de France

NEOMA BUSINESS SCHOOL